

# La loutre

## son rôle et sa conservation dans les écosystèmes humides

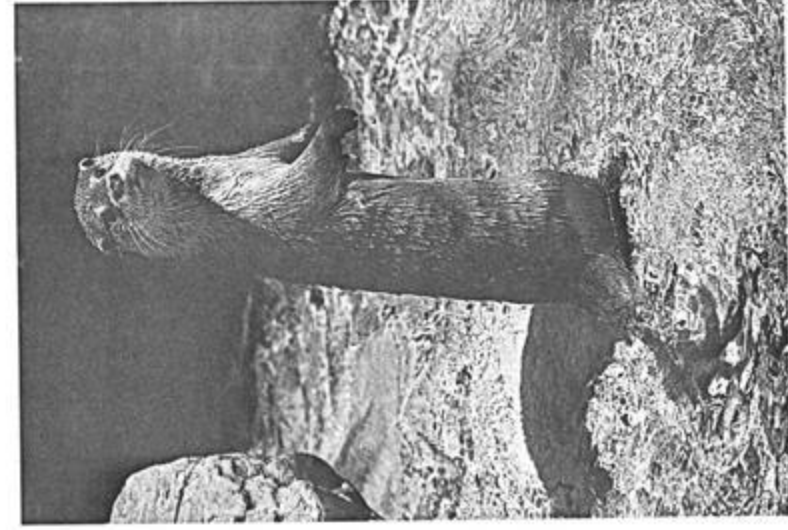
Dès la fin du siècle dernier et jusqu'il n'y a guère, la loutre décrite « dangereuse nuisible » par les pêcheurs et les pisciculteurs a été pourchassée sans merci, tuée, piégée, combattue par mille moyens. Sa peau fut même mise à prix et les chasseurs de primes ne se sont pas privés de cette aubaine car c'en était une ...

La pollution et les altérations physiques de l'habitat ont, dans maintes régions, achevé un travail que la croisade (c'est un terme qui fut utilisé au début du siècle) anti-loutre n'avait pu mener à son terme définitif : à savoir l'éradication totale de l'espèce. A présent la situation de la loutre est particulièrement critique à l'échelle de l'Europe occidentale. Les spécialistes s'interrogent avec anxiété quant à son avenir ...

Sa conservation implique que nous comprenions mieux son intégration dans les milieux aquatiques :

- quels habitats fréquente-t-elle ? et plus précisément quels sont les paramètres de l'habitat qui affectent le plus sa répartition ?
- de quelle manière utilise-t-elle son habitat ?
- quelles sont ses exigences alimentaires ?

Nous avons tenter ici de faire le point sur ces interrogations en nous basant sur une modeste expérience personnelle et sur une abondante littérature scientifique. Nous essayerons également de dégager de notre analyse quelques pistes de réflexion sur le développement d'une stratégie de protection de l'espèce dans nos régions.



### 1. Les facteurs de l'habitat

La loutre est réputée pour vivre dans une très grande variété de milieux pourvu qu'ils soient aquatiques. Elle fréquente aussi bien le cours des rivières et des canaux qu'elle ne hante les berges des étangs ou les rivages de la mer.

Le simple fait pour un habitat d'être aquatique ne lui suffit cependant pas pour héberger des loutres. Depuis que cette espèce est protégée dans la plupart des pays d'Europe occidentale, ses populations ne se restaurent pas. La raison invoquée pour expliquer cet état de choses est généralement la dégradation de l'habitat.

Différents chercheurs ont tenté d'établir des relations entre la qualité des milieux et leur fréquentation par la loutre. Tous les facteurs qui ont des conséquences néfastes sur les populations de poissons ont évidemment des conséquences négatives sur les loutres. Il en est ainsi de la pollution des eaux, de l'aménagement des cours d'eau (curage, reprofilage, rectification...) et de l'enrénement de leurs rives (Phillippart & Vrancken). La bonne qualité de l'ichtyofaune est donc une première exigence. Elle n'est pas la seule.

La qualité du couvert végétal des berges semble également avoir une particularité importante. Macdonald & al. ont observé que la plupart des **catiches** (1) se trouvaient entre les racines de gros frênes ou de gros érables riverains, ces essences ne représentant toutefois qu'une proportion mineure des arbres riverains. Leur influence déterminante ne tient probablement pas seulement au fait qu'ils abritent des catiches mais aussi en ce que leur système racinaire très développé maintient des marnites profondes propices aux poissons (Macdonald & Mason). Selon d'autres auteurs, les biefs de rivières habités par les loutres sont de préférences boisés et les rives biens pourvues

en abris potentiels ; crevasses de rochers, roselières, massifs denses de buissons. Ces constatations ont été faites à de nombreuses reprises dans divers pays : Grande Bretagne (Macdonald & Mason), France (Erome & Broyer), Espagne, Yougoslavie, Tunisie...

La couverture végétale d'une bande riveraine de 50 à 100 m de largeur aurait également une certaine influence. La loutre fréquenterait plus assidûment des sites où le couvert de cette bande est fermé mais cette observation n'a pas un caractère universel (Macdonald & Mason ; Rosoux, comm. pers.).

La tranquillité des sites semble aussi jouer un rôle non négligeable dans leur fréquentation par la loutre. Les dérangements d'origine anthropique figurent parmi les causes communément avancées pour expliquer la régression de la loutre. Dans certains cas, il est clair que les activités humaines interfèrent gravement avec la loutre. Macdonald & al. constatent l'effet néfaste des dérangements provoqués par la pêche sportive. D'autres auteurs constatent que la loutre se maintient surtout le long de biefs de rivières parcourant des terrains qui ne sont ni urbanisés ni cultivés intensivement.

Dans certains cas, les dérangements semblent n'avoir qu'un impact très limité. Au Portugal, p.ex., la loutre fréquente des rivières perturbées par des campeurs, des baigneurs et par les chiens. En Irlande, la loutre se trouve partout et ne semble pas particulièrement sensible aux dérangements. En fait, il semble que les dérangements n'affectent les populations de loutres que lorsque la qualité de l'habitat laisse à désirer

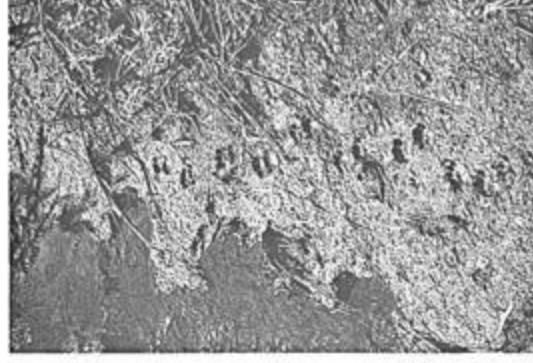
(peu d'abris sûrs p.ex.). Sinon, comment expliquer qu'elle puisse fréquenter régulièrement des petites villes ou des campings (Macdonald & Mason ; Green & al. ; Bouchardy ; obs. pers.).

## 2. Occupation de l'espace

L'essentiel de ce que l'on connaît sur les déplacements des loutres et sur leur schéma d'utilisation du domaine vital émane des travaux d'Erlinge dans le sud de la Suède et dans une moindre mesure, de l'étude de Green & al.

L'organisation sociale des loutres est, semble-t-il, basée sur un système de territorialité intrasexuelle, c'est-à-dire que les manifestations territoriales concernent essentiellement les individus de même sexe. Le domaine des mâles est généralement plus grand que celui des femelles et un mâle adulte peut englober dans son domaine vital de grandes portions de celui d'une ou de plusieurs femelles. Les loutres de même sexe utilisent des domaines vitaux dont les frontières chevauchent légèrement celles des domaines des voisins. Ces limites sont marquées par des dépôts d'épreintes (2) ou d'urine qui renseignent le voisin sur l'identité du « propriétaire ». La composition des secrétions anales est en effet particulière à chaque individu.

L'étendue du domaine des mâles résidents couvre environ 20 km de rivière ou une zone d'environ 15 km de diamètre dans les systèmes de lacs du sud de la Suède (Erlinge). Elle varie toutefois en fonction de la présence d'autres loutres de même sexe et dépend notamment des aptitudes du propriétaire à en assurer l'intégrité contre les intrusions des voisins.



Voie de loutre dans la boue.

Les femelles ont des domaines plus petits (10 à 12 km de rivière ; 7 km de diamètre) qu'elles partagent généralement avec leurs jeunes jusqu'au moment où ceux-ci atteignent l'âge de 7 à 8 mois ou d'un an environ. La taille du domaine des femelles varie au cours de l'année : elle est relativement faible en été, après la mise bas et s'accroît progressivement pour atteindre un maximum au printemps, avant l'émancipation des jeunes. Les domaines des « familles » ne sont pas nécessairement jointifs mais s'ils se chevauchent, c'est dans de très faibles proportions. Ils sont souvent installés dans les habitats les plus favorables.

En Ecosse, Green & al. ont obtenu des résultats quelque peu différents : les domaines vitaux exploités étant plus importants (jusqu'à 22,4 km de rivière pour une femelle et 39,1 km pour un mâle).

L'utilisation du domaine ne se fait ni de manière aléatoire, ni de manière homogène. Il existe sur le domaine des centres d'activité qui peuvent changer au cours de la saison (en fonction du rut, du régime des eaux...).

Les individus immatures ont généralement un comportement nomade : ils n'ont pas un domaine vital stable et traversent les domaines d'individus « installés ». Ils peuvent effectuer des déplacements considérables.



(1) catiche : gîte souterrain de la loutre.  
(2) épreinte : crotte de la loutre.

Empreinte de loutre.

En milieu côtier, il apparaît que les loutres occupent des domaines nettement plus petits et qu'elles sont plus sociales : elles exploitent les zones de pêche en commun et partagent parfois les mêmes catiches. Le marquage au moyen des épreintes s'effectue surtout au voisinage de ces catiches alors que le long des rivières, il se concentre près des limites des domaines.

### 3. L'alimentation

Le spectre alimentaire de la loutre est maintenant bien connu. Des recherches ont été effectuées à ce sujet, principalement dans les pays nordiques (Suède, Danemark, Laplande), en Union Soviétique et dans les îles britanniques tant en milieu marin qu'en milieu dulçaquicole (= d'eau douce). Pour la partie continentale de l'Europe, les études sont moins nombreuses. Il existe des indications relatives à l'Allemagne et à la Grèce mais elles sont peu précises. Par ailleurs deux études ont été menées en Espagne et deux en France.

De toutes ces recherches sur la composition du régime, on peut retenir que la loutre se nourrit aux dépens d'une très large gamme de proies : poissons, écrevisses, batraciens, reptiles (Espagne méridionale), insectes, mollusques, oiseaux et mammifères. Quelques auteurs ont également signalé des vers de terre. Parmi ces proies, les poissons dominent toujours le régime.

Suivant les endroits, les proies principales sont différentes. Dans les eaux saumônicoles, la loutre prélève bien entendu des salmonidés, parfois en grandes quantités, parfois plus modérément, parfois en nombre très faible : en Suède, Erlinge trouve une majorité de Cyprinidæ et de lottes ; en Bretagne, le régime est dominé par le chabot et le vairon. Dans les eaux plus lentes, les proies principales sont généralement l'anguille et les cyprinidés. En milieu côtier, ce sont évidemment des poissons marins qui sont prélevés.

La loutre montre donc une grande plasticité alimentaire, du moins en ce qui concerne les poissons. Elle adapte son régime aux ressources du milieu. Des expériences d'Erlinge, on peut conclure qu'aucune espèce de poisson n'est sélectionnée par la loutre. Ce prédateur semble plutôt attiré par des proies à mobilité réduite (malades, handicapés, espèces à nage moins rapide que d'autres...).

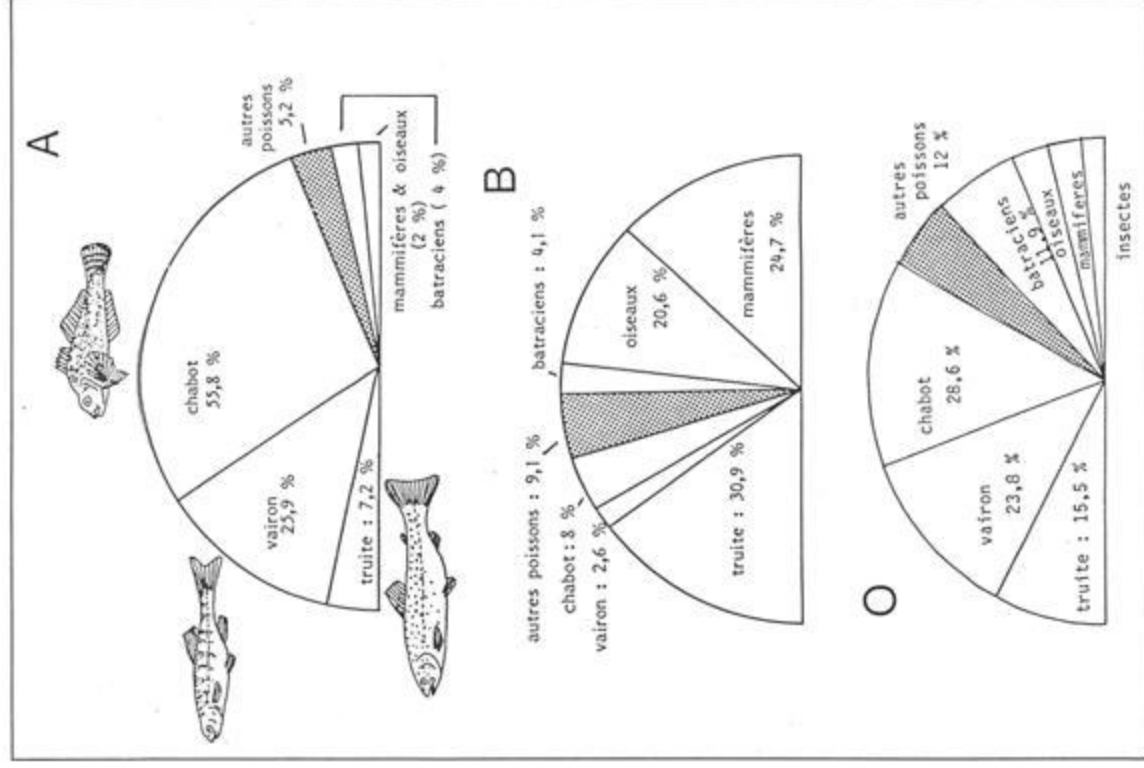


Fig. 1 : Régime alimentaire de la loutre en Bretagne intérieure. A. Abondance relative. B. Biomasse relative. O. Occurrence relative.

Un régime exclusivement constitué de poissons semble tout à fait nocif à la loutre : des loutres élevées en captivité et ne recevant que du poisson ne tardent pas à décéder. Dans la nature, le régime comprend toujours d'autres proies mais en faibles proportions.

D'une saison à l'autre, le régime peut changer mais les variations saisonnières ne sont pas marquées de la même façon partout. Webb constate qu'il y a moins de poissons dans le régime en été, les cyprinidés étant plus fréquemment capturés en hiver. Il ne trouve par contre aucune variation relative aux amphibiens et à l'anguille alors que d'autres chercheurs ont mis en évidence de fortes

différences saisonnières affectant ces deux types de proies. Les amphibiens et le brochet sont généralement mieux représentés dans le régime au printemps, époque où ils se reproduisent. Plusieurs auteurs ont observé que la proportion d'anguilles chutait en hiver. En cette saison, ce poisson est peut-être moins réparable par la loutre du fait qu'il est très peu mobile.

L'image que ces études nous donnent du régime est toutefois très déformée car les résultats y sont toujours exprimés en fréquence d'occurrence (nombre d'épreintes contenant un type de proie donné par rapport au nombre total d'épreintes analysées) ou en occurrence relative (nombre

d'occurrences d'une espèce dans le régime rapporté au nombre total d'occurrences de toutes les espèces (proies). Ce mode de présentation des résultats a le gros inconvénient de sous-estimer des proies régulières mais éventuellement peu abondantes et de sous-estimer l'importance de proies moins régulières mais présentes en plus grand nombre à la fois. Quelques chercheurs ont complété ce type d'approche en tentant d'estimer la proportion en volume prise par chaque type de proie dans chaque épreinte. Incontestablement, il s'agit d'une amélioration mais elle n'est pas encore satisfaisante dans la perspective de déterminer la fonction du prédateur dans le milieu.

Il serait nécessaire pour cela, de connaître l'importance des prélèvements effectués et de savoir ce qu'ils représentent par rapport aux ressources disponibles. Est-ce possible dans le cas particulier de la loutre ?

Jusqu'à présent, semblable travail n'a, à notre connaissance, jamais été effectué. Des jalons ont toutefois été posés. Quelques auteurs ont en effet étudié la taille des poissons capturés mais leur méthode est restée très grossière puisqu'ils n'arrivaient à ranger les proies que dans des catégories d'intervalles fort larges (plusieurs centimètres). Cela a néanmoins permis de se rendre compte que la loutre mangeait surtout des petits poissons : anguilles de 20 à 30 cm ou 40 cm, perches inférieures à 11 cm ; salmonides pour la plupart de taille inférieure à 25 cm voire même à 12 cm. Wise a établi des corrélations entre la longueur des vertèbres et la longueur de 5 espèces de poissons : anguille, gardon, perche, brochet et truite grâce auxquelles il a pu mettre en évidence le fait que la loutre n'opérait aucune sélection de la taille de ses proies. La distribution de fréquence des tailles des poissons pêchés au filet ou à l'électricité s'est avérée semblable à celle des poissons mangés par la loutre. Enfin Lopez-Nieves & Hernando ont comparé les fréquences relatives des différentes espèces de poissons dans le régime et dans leur milieu d'étude. Ils ont de la sorte constaté que la loutre laissait certaines espèces (*Chondrostoma toxostoma* et *Rutilus alburnoides*) et en privilégiait d'autres : la carpe, le black-bass (*Micropterus salmoides*), et le barbeau (*Barbus sciatéri*).

Apparemment, la seule étude où il soit question d'une tentative d'esti-

mation de la biomasse des proies est celle que nous avons réalisée en Bretagne. La difficulté de ce genre d'exercice n'est pas tant d'estimer le poids des proies (chez les poissons, en effet, il existe de très bonnes corrélations entre poids et longueur et entre longueur du poisson et longueur de certains os) mais plutôt d'arriver à les dénombrer avec précision. A cet égard, nous avons bénéficié de circonstances particulièrement favorables et de l'expérience d'une recherche sur l'alimentation du martin-pêcheur. Nos résultats sont schématiquement représentés à la fig. 1. Suivant que l'on considère l'occurrence relative, l'abondance ou la biomasse des proies, l'image que l'on reçoit de la prédation de la loutre est très différente. Au niveau du fonctionnement de l'écosystème et du rôle qu'y remplit la loutre, seul le diagramme des biomasses a de l'intérêt. Idéalement, il eut fallu compléter cette étude par une détermination des ressources du milieu. Ce ne fut malheureusement pas possible. En Belgique, nous avons toutefois eu l'opportunité de disposer de résultats de pêches à l'électricité pour un bon nombre de rivières et nous avons pu constater que les seuls endroits où subsistaient des loutres étaient des rivières où la biomasse en poissons dépassait 120 kg/km. Compte tenu des exigences alimentaires de l'animal (env. 1 kg de nourriture par jour : Bouchardy), et de la productivité de l'ichtyomasse des rivières wallonnes (égale à env. 1/3 de la biomasse : Philippart, comm. pers.), cette biomasse de poissons semble la limite inférieure tolérable pour la loutre. En effet, en imaginant qu'elle ne mange que du poisson, une loutre consomme sur son année env. 365 kg de poisson, ce qui correspond grossièrement à la productivité de 9 km de semblable rivière. Cette valeur est fort proche de ce que l'on connaît de l'étendue du domaine vital de la loutre.

### Conclusions

Etant donné les informations dont nous venons de faire état à propos des exigences de la loutre, nous pouvons dégager quelques conclusions intéressantes dans l'optique d'une meilleure protection de l'espèce.

Sauvegarder la loutre chez nous est possible à certaines conditions.

En premier lieu, un maximum d'efforts doit être consenti pour que les

cours d'eau continuent à être vivables pour les poissons, base de l'alimentation de la loutre. Cela implique évidemment une lutte sans relâche contre la pollution des eaux et contre la dégradation physique des berges et du lit des rivières. Les travaux hydrauliques devraient être supprimés ou considérablement limités sur les biefs où vivent encore des loutres et partout ailleurs où l'espèce est susceptible de revenir.

Une saine politique de protection envisagera également de maintenir ou de recréer le long des cours d'eau le plus grand nombre possible de sites de catiches ou d'abris. Les vieux arbres riverains doivent être épargnés, de même que les halliers, les phragmitaies et les magnocariçales.

Dans la mesure où les loutres utilisent des domaines vitaux de grande taille, il est bien entendu nécessaire d'adopter des mesures de protection sur des zones relativement étendues. La constitution de réserves naturelles spécialement orientées vers la sauvegarde de la loutre doit être envisagée sans délai. A cet égard, il faut souligner l'intérêt qu'il y aurait à promouvoir la constitution dans notre pays de « havres de paix » pour loutres, à l'image de ce qui se pratique déjà en Grande Bretagne à l'initiative de l'Otter trust et de partisans sensibilisés à la protection de l'espèce.

**Roland M. Libois**  
Institut de zoologie  
Université de Liège  
Quai Van Beneden 22  
B-4020 Liège

N.B. Une bibliographie est disponible sur demande adressée à l'auteur.



### LA LOUTRE

Brochure disponible à notre Boutique verte.  
NC : 899 32 p. + 8 p. 60 F